



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA PROSPECTIVE
ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

La Secrétaire d'État

CAB/AH

Paris, le 16 mars 2009

Monsieur le Conseiller Municipal,

Cher François,

Vous avez attiré mon attention sur les attentes des citoyens de votre commune, Montgeron dans le Département de l'Essonne, en matière d'Internet à haut débit. Nous avons eu l'occasion d'en parler ensemble.

En effet, du fait de leur éloignement des centraux téléphoniques et des longueurs de lignes qui en résultent, une partie des Montgeronnais ne dispose pas de débits jugés suffisants au regard des usages croissants sur Internet et du développement dans les zones les plus denses.

Je partage pleinement vos interrogations. Ma priorité est que nos territoires puissent monter en débit et permettent ainsi à nos concitoyens de profiter des nouveaux usages du numérique.

J'ai évoqué ces enjeux avec l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), qui mène de nombreux travaux techniques sur le sujet, notamment avec France Télécom pour que des solutions techniques et réglementaires puissent être trouvées face à cette situation.

Ainsi, différentes technologies sont étudiées : installations d'équipements au niveau des sous-répartiteurs dans l'état actuel du réseau ; réaménagement du réseau téléphonique par la création de répartiteurs haut débit au niveau des sous-répartiteurs actuels ; installation de solutions de déport des signaux haut débit entre les sous-répartiteurs et les répartiteurs.

Monsieur François DUROVRAY
Conseiller Municipal
Mairie de Montgeron
123, Avenue de la République
91230 MONTGERON

.../...


L'Etat et les collectivités locales sont pleinement associés à ces travaux au travers du Comité des réseaux d'initiative publique (CRIP) que l'ARCEP anime en permanence. Un groupe de travail au sein du CRIP a été spécifiquement créé pour accompagner les territoires dans leur montée en débit.

Mon cabinet a demandé aux services de l'ARCEP à ce que vous soyez pleinement informé des prochaines réunions de travail sur le sujet et je lui ai demandé de me faire des points d'étapes réguliers sur l'avancement de ces travaux.

C'est un dossier que je suis avec une attention particulière et j'ai bon espoir d'obtenir des avancées concrètes pour les habitants de Montgeron. Je ne manquerai pas de revenir vers vous pour vous en faire part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller Municipal, l'expression de ma considération distinguée.

Alain


Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET